

」。

Lーしートかく
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

## AVIS AUX MÉDIAS

## Publication du rapport de la commissaire à l'intégrité

**IQALUIT, Nunavut** (28 mars 2022) - Le président de l'Assemblée législative, Tony Akoak, a publié aujourd'hui le rapport intitulé *Rapport de la commissaire à l'intégrité du Nunavut au président de l'Assemblée législative concernant le possible conflit d'intérêts relatif à la nomination du sous-ministre intérimaire des Ressources humaines.* 

L'article 48 de la *Loi sur l'intégrité* prévoit que l'Assemblée législative « étudie le rapport dans les 10 jours de séance qui suivent le jour de son dépôt devant elle. Elle y donne suite avant la fin de la session au cours de laquelle le rapport a été déposé devant elle ».

Des exemplaires du rapport peuvent être téléchargés à partir du site Web de l'Assemblée législative à l'adresse <a href="https://www.assembly.nu.ca">www.assembly.nu.ca</a>.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter : John Quirke, greffier de l'Assemblée législative (867) 975-5105